



COMMUNE DE GRENS

Préavis no 01/ 2021

Au Conseil Général de Grens

Comptes 2020

Délégué municipal

Leonardo Scapozza, Municipal

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions légales, en particulier de la loi sur les communes, la Municipalité vous présente son rapport sur les comptes de l'année 2020 afin de les soumettre à votre approbation.

Dans sa séance du 17 mai 2021 la Municipalité a adopté les comptes de la bourse communale pour l'exercice 2020. Le compte de fonctionnement s'élève à CHF 3'326'072.08 et laisse apparaître un excédent de recettes de CHF 71'875.80 après attribution aux amortissements et aux fonds de réserve de CHF 1'373'748.70, dont CHF 1'163'000.- aux fonds de réserve pour les travaux futurs liés à la RC19, et prélèvement des fonds de réserve pour un montant de CHF 124'142.37. Ce résultat est meilleur que les projections budgétaires qui prévoyaient un excédent de recettes de CHF 3'377.-.

Ce résultat s'explique principalement comme suit :

- Globalement la gestion des affaires courantes propres à la commune est maîtrisée conformément au budget. La pandémie de la Covid19 et ses restrictions de rassemblement ont généré, en 2020, quelques économies au niveau de certaines charges, notamment des « Frais des Autorités », des « Réceptions et manifestations » et de Région Nyon qui n'a passé aucun préavis DISREN en 2020. Un éventuel impact dû au chômage partiel et à l'augmentation des aides sociales liés au COVID-19 se fera sentir que dans les comptes 2021 pour la 1^e fois.
- Il faut se souvenir que les factures cantonales (péréquation, facture sociale, réforme policière) sont très fluctuantes et que les variations de ces postes ont vite un impact très important sur le résultat de notre commune. Pour ce poste, on notera un dépassement de budget 2020 du canton de CHF 85'860.-.
- Il en est de même pour les impôts. Des revenus d'impôts des personnes physiques nettement supérieurs au budget de CHF 238'828.62 et aux revenus 2019 de CHF 343'295.43. Une partie de cette hausse de recettes provient de taxations qui font l'objet de recours et générant, de facto, une augmentation de CHF 119'863.- de la réserve pour débiteurs impôts conformément aux exigences de l'Administration Cantonale d' Impôts. Le solde de cette réserve s'élève maintenant à CHF 157'666.-. Une autre partie des entrées d'impôts conjoncturelles de CHF 14'213.45 contre un budget de CHF 5'000.- que la municipalité estime toujours très prudemment. Le reste peut être expliqué par l'augmentation de la population et donc du nombre de contribuables à Grens.
- Suite à la signature le 15 septembre 2020 de la convention tripartite Fléchères Nord avec Signy et Nemaco, cette dernière a versé sa part du coût de réaménagement du tronçon routière RC19 de CHF 2'183'000.-. Selon le budget dudit réaménagement, la part de Signy de CHF 1'020'000.- leur a été transférée et le solde porté en compte de réserve dans les livres de Grens. La contribution annuelle de Nemaco à certaines dépenses communales : CHF 150'000.- pendant 30 ans à partager avec Signy, sera facturée pour la 1^e fois en 2022.

Le bilan, sain, évolue encore positivement. A l'actif, les liquidités ont augmentés de CHF 1'869'098.32. L'excellente situation financière de la Commune permettra le remboursement du prêt de trésorerie, contracté en mai 2019, de CHF 500'000.- à son échéance le 18 mai 2022. La totalité du bénéfice 2020 de CHF 71'875.80 sera portée en amortissement du découvert qui s'élèvera ensuite plus qu'à CHF 366'403.09 contre CHF 652'896.- en 2015.

Le portefeuille d'actions Romande Energie reste inchangé. Il figure au bilan à la valeur comptable de CHF 22'000.- contre une valeur boursière de CHF 994'400.- au 31.12.2020. Il continue à constituer une réserve tacite de CHF 972'400.- pour la Commune qui sera utilisée pour de l'investissement si nécessaire.

CONCLUSION

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE GRENS

Vu le Préavis Municipal No 01/ 2021 relatif aux comptes 2020
Ouï le rapport de la Commission de gestion
Attendu que celui-ci a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DÉCIDE

- 1 – d'accepter les comptes de la bourse communale pour l'année 2020
- 2 – de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion 2020

Ainsi délibéré par la Municipalité de Grens en séance du 17 mai 2021 pour être soumis à l'approbation du Conseil Général.


AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ DE GRENS

Le Syndic

La Secrétaire

L. Kilchenmann

E. Brocher-Hürner



[Handwritten signatures of L. Kilchenmann and E. Brocher-Hürner over the seal]

Grens, 17 mai 2021

